AVOCATS

# Protection sociale et contentieux URSSAF

Les redressements portent sur des thèmes récurrents : frais professionnels, avantages en nature, dispositifs d'exonération, statuts. La journée traite de la préparation au contrôle et de la contestation.

| DURÉE | MODALITÉ | TARIF | DÉLAI D'ACCÈS |
|---|---|---|---|
| **7 h · 1 jour** | **Présentiel ou distanciel** | **Sur devis** | **Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.** |

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

## 01 Public visé et prérequis

**PUBLIC VISÉ**
Avocats inscrits, collaborateurs, associés et responsables de cabinets.

**PRÉREQUIS**
Être inscrit au tableau ou exercer au sein d'un cabinet d'avocats.

**EFFECTIF**
Individuel ou 2 à 10

## 02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les thèmes récurrents de redressement.
- Préparer une entreprise à un contrôle.
- Maîtriser le déroulement de la procédure de contrôle.
- Construire une réponse argumentée à une lettre d'observations.
- Conduire la contestation devant les instances compétentes.

## 03 Programme détaillé

### M1 Thèmes de redressement · 2 h 00

- Où se concentrent les risques.
- Frais professionnels, avantages en nature et remboursements.
- Dispositifs d'exonération et conditions à respecter.
- Requalification de statuts et travail dissimulé.
- Atelier — Auditer les pratiques de paie d'une entreprise sur grille de risque.

### M2 Le contrôle · 2 h 30

- Une procédure à respecter des deux côtés.
- Avis de contrôle, déroulement et garanties de la personne contrôlée.
- Documents demandés et périmètre des investigations.
- Lettre d'observations et période contradictoire.
- Atelier — Rédiger une réponse à une lettre d'observations.

### M3 Contester · 2 h 30

- Les voies de recours.
- Mise en demeure, commission de recours amiable et délais.
- Contentieux judiciaire : compétence, moyens et stratégie.
- Transaction, remises et échelonnement.
- Atelier — Construire la stratégie de contestation d'un redressement.

## 04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**
Présentiel ou distanciel

**LIEU / FORMAT**
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

**MÉTHODES MOBILISÉES**
- Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
- Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
- Fiches-outils, modèles et plan d'action.
- Animation par un formateur expert du domaine.

**ENCADREMENT**
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

## 05 Modalités d'évaluation et de suivi

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
- Analyse du besoin et recueil des attentes.
- Évaluation continue au fil des ateliers.
- Évaluation des acquis en fin de formation.
- Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

**SUIVI DE L'EXÉCUTION**
- Émargement des participants
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

**SANCTION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

## 06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. L'imputabilité définitive de l'action au titre de l'obligation de formation continue dépend de son contenu, de ses modalités, des justificatifs produits et des règles applicables au barreau concerné.

## 07 Modalités d'accès, financement et tarifs

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

**DÉLAI D'ACCÈS**
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**
- OPCO

| FORMULE | DÉTAIL | TARIF |
|---|---|---|
| Tarif | Individuel ou 2 à 10 | **Sur devis** |

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

## 08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

**RÉFÉRENT HANDICAP**
Tiffany LESTROUBAC

**CONTACT**
contact@monpoleformation.fr

## 09 Indicateurs de résultats

| INDICATEUR | RÉSULTAT | MODALITÉS DE CALCUL |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | **N/A** | Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois |
| Taux d'abandon | **N/A** | Calculé sur les 12 derniers mois |

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

## 10 Contacts

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

**ADRESSE**
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

**RÉCLAMATIONS**
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr